



Maison d'enfants Saint-Vincent

Maison d'enfants à caractère social (MECS)

Rhône - Oullins



Secteurs :
Social
Enfance

Administratrice déléguée
Laurentia Palazzo

Directeur
Romain Houdusse

Directrice adjointe pour
les services L'Élan
Anne Magnon

Médecin pédo-psychiatre
Dr Yves Chapuis

Responsable des services
généralistes
Régis Ponce



La Maison d'enfants Saint-Vincent assure l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement social et éducatif des enfants et des adolescents qui lui sont confiés au titre de la protection de l'enfance ou de la prévention de la délinquance (ordonnance du 2 février 1945).

LES OBJECTIFS DE LA MECS

Construction de la personnalité

Accompagner les enfants et les jeunes dans la construction de leur personnalité et leur permettre de s'approprier des valeurs humaines fondamentales.

Lien familial et parental

Maintenir le lien familial et parental avec la perspective d'un retour au domicile dans un cadre préparé et aménagé; accompagner les familles dans une perspective de responsabilisation et d'exercice de l'autorité parentale.

Innovation

Innover, être force de proposition dans la construction des projets des enfants et des jeunes.

Insertion

Soutenir les enfants et les jeunes dans la réussite de leur insertion sociale, scolaire et professionnelle.

Un environnement rassurant et structurant

Offrir un environnement rassurant et structurant et un cadre protecteur.

Partenariat

Nouer des liens avec les partenaires au service des prises en charge : le Conseil général, Lyon Métropole, la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), les juges pour enfants, les travailleurs sociaux, les établissements scolaires, les services médicaux et hospitaliers, les intervenants sportifs ou culturels...

Pour mener à bien son projet, la Maison Saint-Vincent propose différents modes d'accompagnement organisés sur plusieurs services tous reliés autour de la mission de protection.

UN INTERNAT POUR LES 3-18 ANS

La MECS a une capacité de 68 places pour des enfants et des jeunes de 3 à 18 ans. Des dérogations peuvent être accordées au cas par cas pour poursuivre l'accompagnement au-delà de la majorité des jeunes. Elle assure cet accompagnement tout au long de l'année. Du fait de sa capacité d'accueil et de l'orientation de son projet, la Maison Saint-Vincent peut accueillir des fratries. Les jeunes sont répartis en 7 groupes éducatifs.

- Les « Écureuils » accueillent des enfants de 3 à 6 ans avec un rythme et un projet de vie adaptés à leurs besoins.

Fiche d'identité

Historique

Créé en 1851 par la société Saint-Vincent-de-Paul pour recueillir de jeunes garçons orphelins ou « issus de famille dans l'extrême misère », l'établissement est géré par l'Orsac depuis 1974 (fusion avec l'association St-Vincent-de-Paul d'Oullins).

Coordonnées

34 rue Francisque Jomard
69600 Oullins
Tél. 04 72 66 34 00
administratif@orsac-saintvincent.fr
educatif@orsac-saintvincent.fr

Capacité d'accueil

Internat : 68 enfants et jeunes (3 à 18 ans).
Accueil de jour : 12 enfants (6 à 16 ans).
Placement externalisé : 12 enfants (3 à 18 ans), 2 places pour les tout-petits
Appartements jeunes majeurs : 7 places.
Élan : 70 places

Personnel

99 salariés

Budget

6 M€

- Modalités d'accueil à la Maison Saint-Vincent
L'accueil en MECS peut se faire soit :
 - par placement direct : le juge des enfants confie un mineur à la Maison Saint-Vincent;
 - par le biais de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), service du Département auquel le juge des enfants a confié un jeune. L'ASE oriente le jeune vers la MECS (ou une famille d'accueil, un foyer de l'enfance...);
 - en accueil provisoire ou mesure d'assistance éducative administrative : dans ce cas, aucune décision judiciaire n'intervient; l'accueil se fait en accord avec les responsables légaux du mineur, l'ASE et la Maison Saint-Vincent.

• Financement
La Maison Saint-Vincent est financée par la Métropole de Lyon et la PJJ par le biais du prix de journée fixé chaque année par arrêté préfectoral.

Maison d'enfants Saint-Vincent

- « Bayard », « Europe », « Neptune » et « G7 » accueillent chacun neuf enfants de 7 à 13 ans.
- « Oasis » accueille 7 préadolescents de 13 à 16 ans.
- Les adolescents de plus de 16 ans et les jeunes majeurs bénéficient d'un accueil hors les murs.

L'accueil des plus âgés « hors les murs »

Les jeunes de plus de 16 ans peuvent être, en fonction de leurs capacités et potentialités, pris en charge dans une structure située à l'extérieur de l'établissement. Le projet spécifique d'accompagnement sur ce groupe s'articule autour du projet professionnel et de la construction d'un projet de vie.

Trois types d'hébergement et de niveaux d'accompagnements sont proposés, les jeunes y accédant en fonction de leur maturité, de leur niveau d'autonomie et de leurs capacités à gérer leur temps et leurs liens avec l'environnement extérieur :

- la Villa, petit collectif qui accueille 6 jeunes rue du Revoyet ;
- des studios regroupés et une colocation rue Fleury ;
- des appartements éducatifs situés dans Oullins pour les plus autonomes.

Des modalités d'accueil souples

Afin de répondre au mieux à la situation de chaque enfant et de s'adapter à son évolution, la MECS met en place, outre un internat permanent, un internat séquentiel, des séjours en famille d'accueil ou en gîtes...

APPARTEMENTS JEUNES MAJEURS

La Maison Saint-Vincent propose un accompagnement éducatif avec hébergement en appartements extérieurs à des jeunes âgés de 18 à 21 ans et bénéficiant d'un contrat jeune majeur signé avec l'ASE (Aide sociale à l'enfance). Le projet est articulé autour de 4 axes : un suivi éducatif centré sur la formation et l'orientation professionnelles ; un accompagnement au repérage et à la mise en place d'un réseau social adapté ; l'hébergement en appartement éducatif ; un soutien dans la gestion de sa nouvelle autonomie.

ACCUEIL DE JOUR

Ce service de prévention au placement a pour objectif de :

- soutenir les familles dans leur quotidien ;
- aider les jeunes ;
- activer le travail de partenariat avec les intervenants du secteur.

Ce service de proximité offre une aide personnalisée aux jeunes en évitant de les retirer de leur famille. Les équipes interviennent sur les dynamiques familiales à partir du jeune.

Ce service dispose de 12 places pour des jeunes de 6 à 16 ans. Il est ouvert 210 jours par an.

PLACEMENT EXTERNALISÉ

Le placement externalisé (12 places de 3 à 18 ans et 2 places pour les tout-petits) a pour mission de soutenir le maintien de l'enfant (ou de la fratrie) dans le cadre familial, ou d'accompagner son retour après une période d'internat tout en garantissant sa protection. Les interventions se font en priorité au domicile parental dans un soutien à la parentalité et un accompagnement de la dynamique familiale.

Les mesures d'une durée de 6 mois renouvelables impliquent l'accord de tous les acteurs, l'adhésion de la famille sur les modalités d'intervention proposées et l'absence de danger pour l'enfant concerné.

- Projet individuel de l'enfant
Il est élaboré et revu régulièrement pour chaque enfant, arrêté en lien avec l'enfant, la famille, l'établissement et les partenaires concernés.

- Secteur d'intervention de l'accueil de jour
Oullins, Pierre-Bénite, Irigny, La Mulatière, Saint-Genis-Laval, Brignais, Sainte-Foy-lès-Lyon, Francheville.

- Ouverture
La MECS favorise l'ouverture sur l'environnement en organisant des camps, des sorties, la participation individuelle des enfants aux clubs et associations locales.



- Scolarisation
Les enfants sont scolarisés dans les établissements scolaires du secteur en fonction de leur âge et de leur orientation (enseignement général ou professionnel, Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique, etc.).

- Place des familles
Le travail avec les parents est une donnée fondamentale du projet, dans le respect de la sécurité de l'enfant. Les professionnels s'efforcent d'instaurer une collaboration étroite avec les parents. L'objectif est de développer les compétences éducatives existantes ou d'en favoriser l'émergence. Il s'agit également de maintenir ou restaurer le lien réel et/ou symbolique entre l'enfant et sa famille.

